

Regard sur...

## L'entreprise Labat

*Créée en 1944 par Julien Labat, aujourd'hui gérée par son petit-fils Xavier Labat, l'entreprise aturine Labat Assainissement est devenue un acteur incontournable dans le traitement et la valorisation des déchets industriels et agroalimentaires. Regard sur cette entreprise, engagée et citoyenne, qui n'en finit pas de grandir...*

L'atout majeur de l'entreprise Labat réside dans sa capacité à traiter les déchets collectés. Son centre de traitement permet de collecter, stocker et traiter divers déchets : matières de vidange de fosses, graisses agroalimentaires, hydrocarbures, sables de curage, boues de stations d'épuration... Grâce à des équipements adaptés, ces déchets sont valorisés par des processus de traitements spécifiques et novateurs et qui permettent une vraie traçabilité. Les résidus graisseux sont en fait valorisés via un procédé de déshydratation dans une presse à plateaux. Les galettes de graisse déshydratées qui en ressortent sont ensuite épandues comme engrais organiques sur les terres agricoles voisines.

Le point fort de la société et de ses dirigeants est l'envie perpétuelle d'aller vers d'autres activités et de diversifier son champ d'action. C'est dans cet esprit que Xavier Labat a lancé simultanément en 2010, après plusieurs années de recherches et quelques séjours en Allemagne, deux projets de transformation des matières : l'un de méthanisation, l'autre de granulation.

Une unité de méthanisation de 500 kW d'électricité pour 21 000 tonnes de déchets organiques est en train de voir le jour. La méthanisation est un processus naturel et biologique observé dans les marais et reproductible industriellement. Placés dans des digesteurs hermétiques, les déchets fermentescibles sont dégradés par bactéries, un phénomène rendu possible par l'absence d'oxygène (anaérobie). Il aboutit à la production de biogaz valorisable en énergie et d'un digestat qui sera transformé en compost.

Parallèlement à cette unité de méthanisation, l'entreprise Labat fait valider par les

pouvoirs publics une unité de granulation. À savoir : la fabrication d'un granulé de chauffage fabriqué à base de déchets verts et de graisses alimentaires. Autrement dit, la transformation des déchets en élément solide combustible.

### Une innovation brevetée

Le 28 mai 2010, Xavier Labat dépose un brevet d'invention pour "obtention d'élément solide à partir de déchets graisseux". Dans la foulée, en 2011, il reçoit le 1<sup>er</sup> prix "Stars et métiers" organisé par la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, en partenariat avec la Banque Populaire, dans la catégorie "innovation technologique". Suite à l'obtention de ce prix, des journalistes s'intéressent au projet et Xavier Labat reçoit sur le site aturin les équipes de tournage de France 3 et LCI. Ces reportages permettent ainsi une visibilité nationale du projet et apportent une caution supplémentaire, s'il en était besoin. Enfin, en 2012, l'entreprise reçoit le 1<sup>er</sup> prix du concours "Tremplins du Crédit Agricole" dans la catégorie "économie d'énergie".

### Un enjeu environnemental

Grâce à la construction d'une unité de production comportant des équipements spécifiques, ce sont près de 30 000 tonnes de déchets qui pourront être valorisés en biocombustible. "Nous collectons annuellement 13 000 tonnes de résidus graisseux, avec une autorisation de collecte allant jusqu'à 20 000 tonnes. Ces matières aujourd'hui valorisées en épandage agricole peuvent avantageusement être combinées à 24 000 tonnes de déchets verts et l'ensemble transformé en 30 000 tonnes de granulés combustibles. Le potentiel énergétique de cette res-



Xavier Labat, gérant de l'entreprise du même nom, qui compte à ce jour 25 salariés.

source renouvelable et locale est équivalent à 7 000 tonnes de pétrole, soit la consommation en chauffage de 240 collèges ou 11 000 pavillons individuels", nous explique Xavier Labat. À l'achat, le biocombustible coûtera 20 % moins cher que les granulés bois.

"Plusieurs chaudéristes à qui ont été envoyés des échantillons ont indiqué la possibilité d'utiliser ces granulés dans les chaudières à granulés ou à biomasse qu'ils produisent. De plus la demande croissante en énergies renouvelables nous encouragent à poursuivre nos développements.", poursuit Xavier Labat. Au niveau national, la production potentielle via ce procédé est estimée entre 200 000 et 300 000 tonnes de biocombustible.

D'abord destiné aux collectivités et industries, le granulé doit être validé biocombustible par le Ministère de l'Écologie pour que les particuliers puissent en profiter. "On trouvera ces "pellets" pour l'hiver prochain, s'il y a autorisation", conclut Xavier Labat.

En attendant, le site aturin se prépare déjà à accueillir une chaîne granulation et méthanisation, pour un investissement total de 7 millions d'euros.